NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

CFA Centre de Formation d'Apprentis

BPA TAP Brevet Professionnel Agricole travaux d'aménagements paysagers

Travaux des Aménagements Paysagers

Niveau 3 – N° fiche RNCP 15156
Formation en Apprentissage

Le diplôme vous permet de devenir ouvrier qualifié spécialisé en travaux et aménagements paysagers. Vous aurez la compétence pour réaliser les différents travaux d'entretien des espaces verts et de création paysagère Vous exercez votre activité dans une entreprise de paysage privée ou dans une collectivité territoriale.

Objectifs de formation

- **Préparer son travail dans le cadre des consignes reçues**
- **Réaliser des travaux de création et d'entretien des espaces verts**
- **Réaliser des travaux de constructions paysagères**
- **Utiliser et entretenir des matériels et conduire des engins de chantier**
- **Participer aux travaux d'entretien et de réalisation de décorations d'espaces intérieurs**
- **Communiquer au sein de l'entreprise ou de la collectivité avec la clientèle ou les fournisseurs**

L'apprenti doit savoir concevoir un jardin en fonction de l'environnement, des conditions pédo-climatiques et des normes de sécurité et des réglementations en vigueur.

Contenu de la formation

UNITES CAPITALISABLES

UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UC G2 : Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civiques, sociaux et économiques

UC G3 : Mobiliser les connaissances pour mettre en œuvre les pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

UC 01 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers

UC 02 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage

UC S1 : Réaliser les travaux d'un espace paysager

UC S2 : Réaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager

UC S3 : Utiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité

UCARE 1 : Construire des ouvrages maçonnés paysagers

UCARE 2 : Connaître et utiliser des végétaux d'ornement

Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA :
  ↪ 02.40.94.86.08
  ↪ cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2023

(début de formation : septembre 2023)

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens juin 2022 : 67%

Taux d'insertion professionnelle 2021-2022 à 6 mois :
52% poursuivent des études
13% sont en emploi

Taux de satisfaction 2021-2022 :
77.8 %

CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel
5 rue de la Syonnière – CS 60117
44817 ST HERBLAIN
Tél : 02.40.94.86.08 – Mail : cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Mise à jour Novembre 2023

NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

CFA Centre de Formation d'Apprentis

Conditions d'admission

Etre âgé de 16 à 29 ans.

L'admission en formation BPA Travaux des Aménagements Paysagers se fait après la classe de 3ème du collège. Après passage de tests et entretien individuel, un dossier d'inscription vous est remis. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Adaptation du parcours de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicaps reconnu ou non.
Un accompagnement spécifique est mis en place par notre référente handicap, et l'équipe pédagogique pour permettre la réussite du projet de formation.
Parcours individualisé possible selon diplômes et expériences.

Organisation de la formation

Au Centre de Formation : 840 heures de formation sur 2 ans (12/13 semaines par an)
Chez le maître d'apprentissage :
Par alternance, 34 semaines par an, l'apprenti approfondit l'acquisition des gestes professionnels du métier.

Modalités Pédagogiques

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites …

Obtention du diplôme

Les évaluations sont réalisées au cours des 2 années de formation. L'obtention du diplôme est validée par la réussite de toutes les Unités Capitalisables (UC).

Tarif

Cout de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.
Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.
Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

Rémunération

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

Poursuite de formation possible

BP Aménagement Paysager

Membre de : Génération GRAND'R – Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

ENSEIGNEMENT AGRICOLE – L'AVENTURE DU VIVANT – LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE – Liberté Égalité Fraternité